



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.2/2005/9
22 août 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer
(Cinquante-neuvième session, Paris (France), 24 et 25 novembre 2005,
point 9 b) de l'ordre du jour)

**ACCORD EUROPÉEN SUR LES GRANDES LIGNES
INTERNATIONALES DE CHEMIN DE FER**

Propositions d'amendements de l'annexe I de l'AGC

Communication du Gouvernement hongrois

Le secrétariat a reproduit ci-après une proposition d'amendement de l'annexe I de l'AGC qui lui a été transmise par le Gouvernement hongrois pour examen par le Groupe de travail. Le Gouvernement hongrois espère que cette proposition, établie en concertation avec la Slovaquie, l'Autriche, la Slovénie et la Croatie, pourra être examinée par le Groupe.

* * *

Proposition d'amendement de l'annexe I de l'AGC

Conformément à l'article 11 de l'AGC, le Gouvernement hongrois (le Ministère de l'économie et des transports) propose, sous le point «19) Hongrie» de l'annexe I de l'AGC, de modifier ou compléter comme suit les descriptifs de lignes ferroviaires:

Annexe I

LIGNES DE CHEMIN DE FER QUI SONT TRÈS IMPORTANTES DU POINT DE VUE INTERNATIONAL

LISTE DES LIGNES FERROVIAIRES

I. Numérotation des lignes Nord-Sud à l'échelle européenne

*E 63 Žilina – Leopoldov – Bratislava (– Vienna – Sopron)
 Galanta*

II. Numérotation des lignes à l'échelle nationale

19) Hongrie

E 631 Sopron – Szombathely – Nagykanizsa

Motifs

Le nouveau tracé permettra le raccordement de la ligne E 63 avec les lignes E 69 (Budapest–Murakeresztur–Ljubljana–Koper), E 691 (Murakeresztur–Gyekenyes) et E 71 (Budapest–Dombóvár–Gyekenyes–Zagreb–Rijeka).
